

VITICULTURE | Saint-Vincent solennellement honoré et fêté à Tallard par la Confrérie des vignerons des Hautes-Alpes et les nouveaux membres intronisés.

Un soir, l'âme du vin chantait dans les bouteilles

La littérature française n'est pas avare en mots, à l'instar de Baudelaire, dès qu'il s'agit d'évoquer le vignoble, le vin et son cortège de célébrations. En témoignait le 29 janvier la tenue de la Saint-Vincent, patron des vignerons, qui faisait halte à Tallard pour l'édition 2023.

La tradition conduit la petite confrérie des Hautes-Alpes, créée en 2010, à tenir son chapitre et à dresser la table dans une des communes où l'art de la vigne n'est pas seulement une question de mémoire, mais de pratique. Ce huitième chapitre intervenait après trois éditions manquées en raison de la crise sanitaire. Il était ouvert par Bernard Allard-Latour, grand maître de la Confrérie, qui faisait un bref historique de cet événement annuel.

« Saint-Vincent est né en Espagne au IV^e siècle. Les confréries sont apparues au Moyen Âge, il s'agissait de sociétés d'aide aux vignerons », déclarait-il. Elles ont connu un déclin prononcé avant de retrouver un vif regain sous l'impulsion des Bourguignons et de leur confrérie des Tastevins. « Au milieu du XIX^e siècle, 90 communes haut-alpines comptaient des parcelles de vignes et plus de 5 000 hectares étaient cultivés. Le phylloxéra a décimé le vignoble dans les années qui suivirent. À partir des années 1950, cependant, quatre coopératives furent

créées à Remollon, Tallard, Théus et Valsertes », rappelait Bernard Allard-Latour. Si une seule subsiste de nos jours, celle de Valsertes, une douzaine de vignerons professionnels est à la tête de domaines viticoles. Environ 150 hectares de vignes étagées entre 500 et 1 000 mètres d'altitude produisent 5 à 6 mille hectolitres de vin. Une filière est née, auréolée depuis l'année 2019 d'une Indication géographique protégée (IGP), reconnaissance de la qualité du vin. Il y a quelques décennies, un auteur croyait pouvoir déclarer : « En amont de Sisteron, la vigne, sur les coteaux, monte plus haut que sa réputation ». Désormais, élévation et réputation sont à la même altitude !

Heureux sont les intronisés dans la Confrérie

Après la messe célébrée par le père Mickaël Fontaine, le cortège regagnait la salle polyvalente de Tallard derrière sa bannière et la statue du saint patron. La Saint-Vincent est matière à agrandir le cercle des membres de la Confrérie ; il s'agit des intronisations.

Des membres associés pour les vignerons et pratiquants du vignoble. Des membres adoubés quand il s'agit de personnalités. Au titre de la première catégorie, Isabelle Retrouvey, demeurant à Serre-



Une scène haute en couleurs avec les nouveaux intronisés par la Confrérie : Isabelle Retrouvey, André Allemand et le sénateur, Jean-Michel Arnaud.

Chevalier, est œnologue et met en valeur les vins des Hautes-Alpes. Sa double passion portée à la fois pour la vigne et le vin, et pour le territoire, a conduit la Confrérie à lui donner le tablier et le médaillon.

André Allemand, lui, est adhérent de la cave coopérative de Valsertes, où il achemine la récolte issue de la vigne familiale. Bon sang ne saurait mentir peut-on dire à son propos ! Jean-Michel Arnaud, sénateur des Hautes-Alpes et fervent défenseur de la ruralité et des produits haut-alpins, était la personnalité publique parrainée par Bernard Allard-Latour. Intronisé chevalier, il a également planté deux hectares de vignes il y a



Le cortège rejoint la salle polyvalente de Tallard derrière sa bannière et la statue du saint patron.

peu. Son implication dans le terroir vinicole est donc entière. Une dégustation concluait ce temps fort convivial, puis, dans l'après-midi, le public s'est pressé pour découvrir

les différents vins présentés à la vente dans la salle polyvalente tallardienne. ■

M.F.